

Membres titulaires en exercice : 54

L'an deux mil vingt, le dix-sept décembre, les membres de la Communauté de Communes de Châteaubriant – Derval se sont réunis à Châteaubriant – à la Halle de Béré - sous la Présidence de M. Alain HUNAULT

Communes	Conseillers Communautaires	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à	Nom de la personne
LA CHAPELLE GLAIN	M. Michel POUPART	X				
CHATEAUBRIANT	M. Alain HUNAULT	X				
	Mme Catherine CIRON	X				
	M. Georges-Henri NOMARI	X				
	Mme Jacqueline BOMBRAY	X				
	M. Rudy BOISSEAU	X				
	Mme Claudie SONNET	X				
	M. Elias AMIOUNI	X				
	Mme Christine BOURDEL	X				
	M. Jean-Luc MARSOLLIER	X				
	Mme Simone GITEAU	X				
	M. Bernard GAUDIN	X				
	M. François-Xavier LE HECHO	X				
DERVAL	M. Dominique DAVID	X				
	Mme Jacqueline LEBLAY			X	P	M. Dominique DAVID
	M. Michel HORHANT	X				
	Mme Laurence LE BIHAN	X				
ERBRAY	Mme Isabelle DUFOURD-BOUCHET	X				
	M. Jean-Noël BEAUDOIN	X				
	Mme Lucie PAUL	X				
FERCE	M. Alain LE TOLGUENEC	X				
LE GRAND AUVERNE	M. Sébastien CROSSOUARD	X				
ISSÉ	Mme Béatrice PIERRISNARD	X				
	M. Sylvain HAMON	X				
JANS	Mme Marie-Irène BOUIN	X				
	M. Sylvain DESCARPENTRIES	X				
JUIGNE LES MOUTIERS	Mme Brigitte MAISON	X				
LOUISFERT	M. Alain GUILLOIS	X				

LUSANGER	M. Yves FROMENTIN	X				
	Mme Mireille BELLON-CHAMOT	X				
MARSAC SUR DON	M. Hervé DE TROGOFF	X				
	Mme Géraldine PINSON-LERAY			X	P	M. Hervé DE TROGOFF
LA MEILLERAYE DE BRETAGNE	Mme Marie-Pierre GUERIN	X				
	M. Jean-Yves GICQUEL	X				
MOIDON LA RIVIERE	M. Patrick GALIVEL	X				
	Mme Annette PIÉTIN	X				
MOUAIS	M. Yvan MÉNAGER			X	P	M. Alain RABU
NOYAL SUR BRUTZ	Mme Édith MARGUIN	X				
PETIT AUVERNE	M. Guy DELAUNAY			X		
ROUGE	M. Jean-Michel DUCLOS	X				
	Mme Isabelle MICHAUX			X	P	M. Jean-Michel DUCLOS
	Mme Catherine LE HECHO	X				
RUFFIGNE	M. Louis SIMONEAU	X				
SAINT AUBIN DES CHATEAUX	M. Daniel RABU	X				
	Mme Marie-Paule SECHET	X				
SAINT JULIEN DE VOUVANTES	M. Jean-Michel CHEVALIER					
		X				
SAINT VINCENT DES LANDES	M. Alain RABU	X				
	Mme Marie-Anne LAILLET	X				
SION LES MINES	M. Bruno DEBRAY	X				
	Mme Martine CHEVALIER	X				
SOUDAN	M. Jean-Claude DESGUÉS	X				
	Mme Nathalie PIGRÉE	X				
SOULVACHE	Mme Fabienne JOUAN			X	P	Mme Edith MARGUIN
VILLEPOT	M. Philippe DUGRAVOT	X				

Secrétaire de Séance : Madame Lucie PAUL

M. Michel HORHANT est arrivé à 17 h 45 lors de la lecture de la délibération n° 118 relative à la facturation des activités du Conservatoire à rayonnement intercommunal de musique, danse et art dramatique.

Mme Laurence LE BIHAN a quitté la séance du conseil communautaire à 19 h 46 lors de la lecture de la délibération n° 140 relative au choix du mode de gestion de l'espace aquatique de Derval.

AR-Préfecture

044-200072726-20201218-469-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 18-12-2020

Publication le : 18-12-2020



Le Président,

Alain HUNAUULT



Finances - Economie - Emploi - Formation -
Chambres consulaires

OBJET : Décision Modificative n°2 du Budget Principal

EXPOSE

Dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire, les espaces aquatiques de l'ensemble du territoire ont fait l'objet en 2020 d'une période de fermeture complète et de restrictions importantes sur les semaines où l'ouverture a été maintenue.

Sur la commune de Derval, l'espace aquatique est exploité en Délégation de Service Public (DSP). Sans pour autant remettre en cause le principe de l'exploitation aux risques et périls, l'exploitant s'est rapproché de la collectivité en se fondant sur le principe de l'imprévisibilité pour demander une indemnisation liée aux pertes de recettes constatées sur l'exercice.

Les négociations engagées ont abouti à la conclusion d'un avenant à la convention de DSP (qui fait l'objet d'une délibération distincte présentée précédemment) qui prévoit deux volets : le renoncement à la redevance d'occupation du domaine public pour les périodes de fermeture de l'équipement et une participation à la couverture des déficits pour les périodes d'exploitation en mode dégradé. Il est nécessaire d'inscrire les crédits correspondants au chapitre 67 pour procéder au règlement de ce second volet.

Par ailleurs il convient de procéder à des réajustements de crédits sur les chapitres 20 et 23 pour tenir compte de dépenses imprévues au moment du vote du budget ou du transfert de crédits entre le chapitre 23 et le chapitre 20. Il s'agit des études relatives aux équipements sportifs et la passerelle de franchissement des voies SNCF, qui ont fait l'objet d'une présentation en conseil communautaire, de la plateforme producteurs locaux et e-boutiques, subventionnée par la Banque des Territoires à hauteur de 80% et de l'informatisation du réseau de lecture publique dont les crédits étaient prévus sur un autre chapitre.

En conséquence, il vous est proposé de modifier les crédits inscrits au budget 2020 voté le 13 février 2020 comme suit :

Dépenses de fonctionnement			
Chapitre	Article	Objet	Montant
022	022	Dépenses imprévues	-23 500,00 €
67	67443	Subventions versées aux concessionnaires - provision	23 500,00 €
Total			0,00 €

Dépenses d'investissement			
Chapitre	Article	Objet	Montant
20	2031	Frais d'études	104 800,00 €
20	2051	Concessions et droits similaires	50 400,00 €
23	2313	Travaux en cours	-135 200,00 €
Total			20 000,00 €

Recettes d'investissement			
Chapitre	Article	Objet	Montant
13	1318	Subventions d'investissement	20 000,00 €
Total			20 000,00 €

Ce dossier a été examiné lors de la Commission « Finances - Economie - Emploi - Formation - Chambres consulaires » réunie le 1^{er} décembre dernier.

DECISION

Compte tenu de ce qui précède, le conseil communautaire décide :

- 1) d'approuver la décision modificative n°2 du budget principal,
- 2) d'autoriser M. le Président ou M. le Vice-Président délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 17 décembre 2020

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20201218-469-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 18-12-2020

Publication le : 18-12-2020

Conseil Communautaire du 17



Le Président,
Alain Hunault
Alain HUNAUT

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 54
 Nombre de membres présents : 48
 Nombre de suffrages exprimés : 53

VOTES :

Pour : 53

Contre :

Abstentions :

Date de convocation : 10/12/2020

Présenté par le président (1),
 A Châteaubriant, le 17/12/2020
 le président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A Châteaubriant, le 17/12/2020
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),



[Handwritten signature]

AR-Préfecture

044-200072726-20201218-469-BF

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 18-12-2020

Publication le : 18-12-2020



Le Président,
[Handwritten signature]
 Alain HUNAUT